

IMP'ACTES

CENTRE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉDUCTION DES RISQUES POUR USAGERS DE DROGUES

SECTEUR

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

85, boulevard Virgil-Barel
06300 Nice
Tél. 04 93 16 00 49
impactes@fondationdenice.org



FONDATION DE NICE
Patronage Saint-Pierre Actes
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



REFUSER LA FATALITÉ DE L'EXCLUSION



En 2020, la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée, la lutte contre les discriminations.

Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes, de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie. Il s'agit de développer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées.

Grâce à l'action de nos 382 collaborateur·rice·s répartis sur 26 sites sur tout le département des Alpes-Maritimes, à un budget de fonctionnement de 23,7 millions d'euros, la Fondation a accompagné 10717 personnes en 2020 et gère 387 logements dans lesquels sont hébergés les publics.

Nos interventions se déclinent dans trois secteurs d'activités

Le secteur Accompagnement social et médico-social se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

SECTEUR 1

Accompagnement social et médico-social

Ses actions s'articulent autour des missions suivantes :

- Héberger et mettre à l'abri (Chrs, halte de nuit Bruno Dubouloz, Act)
- Orienter et/ou maintenir dans le logement (Asll, équipe mobile prévention des expulsions)
- Héberger et accompagner les personnes en demande d'asile (Cada, Huda)
- Aider à l'insertion les personnes bénéficiaires de la protection internationale
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions (Caarud, Csapa)

En 2020, il s'est structuré autour de trois domaines d'activités stratégiques :

- Santé/addictions • Hébergement/logement • Asile/insertion

Le secteur Accès à l'emploi repose sur le principe de "l'emploi d'abord", selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler, la reprise d'une activité représentant le meilleur moyen d'accéder à l'autonomie.

SECTEUR 2

Accès à l'emploi

Ses actions s'articulent autour des missions suivantes :

- Mettre en situation de travail (atelier d'adaptation à la vie active, ressourcerie Actes Ressources, chantier d'insertion dans la vente, entreprise d'insertion dans le second œuvre du bâtiment)
- Lutter contre la précarité énergétique (éco-énergie)
- Accompagner vers l'emploi particulièrement les allocataires du Rsa (Flash emploi, Appui intensif emploi, Dynamique emploi séniors, Plateforme emploi)
- Créer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, service Entreprise +)
- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (Centre de pré-orientation)
- Favoriser la mobilité grâce à notre auto-école sociale et la mise à disposition de véhicules

En 2021, il s'est structuré autour de trois domaines d'activités stratégiques :

- La relation entreprises • La mise en situation de travail • L'accompagnement vers l'emploi



Le secteur Enfance-Jeunesse-Familles rassemble divers établissements de la protection de l'enfance et de la jeunesse. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent·e·s, jeunes majeur·e·s confié·e·s notamment par l'aide sociale à l'enfance ainsi qu'aux familles.

SECTEUR 3 Enfance-Jeunesse- Familles

Ses actions s'articulent autour des missions suivantes :

- Héberger, accompagner des enfants, des adolescents et des jeunes majeurs et les guider vers l'autonomie (maison d'enfants à caractère social)
- Assurer la mise à l'abri et l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (16 à 25 ans), en grande précarité (plateforme de services aux jeunes)
- Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et leurs familles (Aed, Pad)
- Représenter et accompagner les mineurs victimes en justice (service Actes-Pélican)
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération

En 2021, il s'est structuré autour de deux domaines d'activités stratégiques :

- L'enfance • La jeunesse afin de rendre plus lisible une logique de parcours.

Le siège social

Le siège social complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions support :

- La direction des ressources humaines
- La direction administrative et financière
- La direction immobilière

qui apportent un soutien technique et garantissent le respect des réglementations liées notamment à l'emploi de fonds publics.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des deux orientations stratégiques de la Fondation

1 – Le développement du pouvoir d'agir dans le but de

- **Renforcer le pouvoir d'action et de décision** des personnes accompagnées, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage acteurs de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie
- **Réinventer l'identité managériale** de la Fondation en aménageant le système pyramidal actuel et mettre en œuvre l'évaluation à 360°, c'est-à-dire travailler sur les compétences de chaque salarié·e en faisant intervenir toutes les parties prenantes qui ont un lien, direct ou indirect, en amont ou en aval, avec lui
- **Favoriser des comportements responsables** (consom'acteurs, éco citoyens...) au niveau des salarié·e·s et des personnes accompagnées

2 – L'innovation sociale afin de

- **Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement** de la cellule Projets pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables
- **Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages** favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion

Les grandes réalisations 2020

Le fait marquant de l'année 2020 fut la gestion d'une crise inédite engendrée par l'épidémie du Covid-19 qui a été révélateur de cohésion et facteur de créativité.

Passé l'effet de sidération, nous avons organisé la poursuite de l'activité grâce à des équipements de protection en stock, la cohésion des équipes de cadres et l'engagement de tous nos professionnels. L'activité des services fut dégradée, adaptée mais continue pour permettre aux publics accompagnés de continuer à trouver des lieux de mise à l'abri, d'écoute et de soutien.

Au niveau de l'organisation, dès le mois de juin, nous avons engagé la transformation de la direction de l'immobilier qui a intégré la direction technique pour nous doter d'une expertise accrue en matière de captation de logements, de gestion locative et de suivi de travaux.

Les secteurs ont également poursuivi leurs réorganisations pour donner plus de lisibilité à nos interventions autour de domaines d'activités stratégiques.

De nouvelles actions et expérimentations ont vu le jour malgré le contexte et nous avons été retenus par nos partenaires financeurs sur l'accompagnement global des réfugiés (plan national d'investissement dans les compétences), un accès direct de la rue au logement pour des Sdf (financement Ddcs), des ambassadeurs écogestes pour lutter contre la précarité énergétique (Département), l'accompagnement des 16-18 ans par la plateforme de services aux jeunes, l'équipe mobile emploi (crédits du plan pauvreté)...

La catastrophe climatique de l'automne a également frappé nos familles de migrants installées dans la vallée de la Roya et a nécessité des interventions urgentes et croisées de notre service Migrants et de la direction de l'immobilier pour sécuriser les relogements.

Cette dynamique et ce développement continu, malgré une année sombre à bien des égards, sont un signe fort de la vitalité de notre Fondation grâce à l'engagement et l'inventivité de chacun et chacune de ses salariés.

Les perspectives 2021

- La création d'un poste de responsable de communication et levée de fonds doit permettre le développement d'une nouvelle stratégie pour accroître la notoriété de la Fondation et lui permettre de financer de nouveaux projets avec des fonds privés, du mécénat.
- Nous poursuivons nos travaux liés à la réorganisation hiérarchique avec la création de domaines d'activités stratégiques induisant de mieux préciser les missions à chaque étage de la ligne managériale, en poursuivant la logique de fonctionnement en intelligence collective.
- 2021 sera l'année de diffusion et d'appropriation de notre charte du développement du pouvoir d'agir coconstruite sur un mode participatif. Dans cette logique, un guide de pratiques à l'usage d'habiter a été réalisé par un groupe de salariés représentatif.
- Nous engagerons également une réflexion pour renforcer l'attractivité de nos métiers et diversifier nos profils face à l'arrivée de nouvelles générations avec de nouvelles attentes, l'intégration de nouveaux métiers comme les travailleurs pairs que nous souhaitons promouvoir dans tous les secteurs.
- L'évolution de nos pratiques professionnelles avec le numérique, l'aller-vers s'enrichira de nouvelles méthodes d'intervention comme la multiréférence, le rétablissement, l'accompagnement individualisé à l'emploi (*Individual Placement and Support*), qui placent le rêve comme point de départ d'un projet de vie.

Quoi de plus motivant que redonner espoir dans cette période d'incertitude ?
Ce sera notre projet commun pour 2021.

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	page 4
1 LES MISSIONS DU C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction Des Risques pour Usagers de Drogues)	page 5
2 C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES	page 6
Fonctionnement du C.A.A.R.U.D. durant la crise du COVID	
2.1 LE FONCTIONNEMENT	
<u>2.1.1 LES MARAUDES</u>	
<u>2.1.2 UN LIEU ADAPTE POUR « ETRE »</u>	
<u>2.1.3 COMPOSITION DE L'EQUIPE</u>	
2.2 LOCAL ET FONCTIONNEMENT SUR NICE	
<u>2.2.1 LE LOCAL DE NICE</u>	
<u>2.2.2 FONCTIONNEMENT NICE (LOCAL, MARAUDES, PARKINGS LOUVRE ET MOZART)</u>	
2.3 LOCAL ET FONCTIONNEMENT SUR L'OUEST	
<u>2.3.1 LE LOCAL D'ANTIBES</u>	
<u>2.3.2 FONCTIONNEMENT DE L'OUEST</u>	
2.4 DEFINITION DES POSTES DANS LE LOCAL DE NICE ET D'ANTIBES	
3 LE PUBLIC ACCUEILLI	page 15
3.1 LE PUBLIC ACCUEILLI SUR NICE	
3.2. LE PUBLIC ACCUEILLI SUR L'OUEST	
3.3 LE DISPOSITIF REPRISES	
4 L'ACTIVITE DU BUS MOBILE, DES PHARMACIES ET DES DISTRIBOX SUR L'OUEST DU DEPARTEMENT	page 19
4.1 LE MATERIEL DISTRIBUE	
4.2 LE MATERIEL RECUPERE	
5 PROGRAMME DISTRIBUTION DE KIT + EN PHARMACIE	page 21
5.1 RAPPEL DU PROJET	
5.2 PRINCIPES GENERAUX	
5.3 ACTIVITE DU PROGRAMME PHARMACIE	
6 LES AUTOMATES DISTRIBUTEURS ECHANGEURS ET RECUPERATEURS DE SERINGUES	page 23
7 LES PRESTATIONS COMMUNES AUX DEUX SITES	page 25
7.1 MATERIEL DESTINE A LA REDUCTION DES RISQUES LIES A L'INJECTION	
7.2 MATERIEL DESTINE A LA REDUCTION DES RISQUES LIES AU SNIFF	
7.3 MATERIEL DESTINE A LA REDUCTION DES RISQUES LIES AUX PRATIQUES SEXUELLES	
7.4 KIT HYGIENE FEMME	

8 LES ACTIONS	page 28
8.1 LES ENTRETIENS, ORIENTATIONS ET ACCOMPAGNEMENTS	
8.2 L'ACCES AUX SOINS	
8.3 L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE	
8.4 – REALISATION DE TESTS RAPIDES D'ORIENTATION ET DE DEPISTAGE VIH (TROD)	
9 PARTENARIAT, FORMATIONS, STAGIAIRES	page 32
9.1 LE PARTENARIAT	
9.2 LES FORMATIONS	
9.3 STAGIAIRES	
10 LES PERSPECTIVES DU C.A.A.R.U.D. OUEST 2021	page 34
10.1 GRASSE	
10.2 CANNES	
11 LES PERSPECTIVES DU C.A.A.R.U.D. NICE 2021	page 36
12 CONCLUSION GENERALE	page 42
ANNEXE.....	page 43

PREAMBULE

Le C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES de la Fondation de Nice accueille les usagers souffrant d'addictions sur trois sites : Nice, Antibes et Cannes.

A) Nice

Un local est ouvert depuis le 1^{er} octobre 2018 au 85, boulevard Virgile Barel où nous effectuons 3 accueils collectifs par semaine, plus un accueil femme. Nous effectuons au minimum 3 maraudes par semaines sur le territoire Niçois.

L'accueil collectif permet d'offrir aux usagers un moment de pause, de sécurité, de bien-être physique par la nourriture, la douche et des vêtements propres, ce qui facilite les discussions autour des consommations et des pratiques.

L'année 2020 a vu notre file active continuer à progresser malgré l'arrêt des accueils collectifs durant le premier confinement et l'absence d'une partie des salariés. Cette augmentation de la file active a pu se faire grâce à la continuité du service rendu :

- Le local est resté ouvert pour la distribution du matériel stérile du lundi au vendredi ;
- La mise en place des maraudes 7jours sur 7 ;
- La mise en place de la RÉDUCTION DES RISQUES Alcool qui a permis à des usagers ne venant pas au C.A.A.R.U.D. d'y être accueillis.

B) L'Ouest du département

Un local au 7 Boulevard Gambetta à Antibes, est ouvert depuis Novembre 2017 avec 2 permanences par semaine ainsi qu'un bus itinérant intervenant à Antibes et Cannes, aménagé et permettant à la fois d'assurer l'accueil collectif (distribution de collations, de matériel stérile...) et dans un même temps l'accueil individuel dans la pièce à l'arrière qui permet de réaliser des entretiens et des soins infirmiers dans des conditions d'hygiène et de confidentialité correctes.

Ce rapport d'activité décrit les missions du C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES, son fonctionnement, son organisation, son activité et les résultats obtenus en 2019.

1. LES MISSIONS DU C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES

(Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction Des Risques pour Usagers de Drogues)

Les Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction Des Risques pour Usagers de Drogue ont été instaurés par la loi de santé publique du 9 Août 2004. Leurs missions, définies par décret en Conseil d'Etat sont les suivantes :

- L'accueil collectif et individuel, l'information et le conseil personnalisé pour usagers de drogue ;
- Le soutien aux usagers dans l'accès aux soins qui comprend :
 - o L'aide à l'hygiène et l'accès aux soins de première nécessité, proposés de préférence sur place ;
 - o L'orientation vers le système de soins spécialisés et de droit commun ;
 - o L'incitation au dépistage des infections transmissibles.
- Le soutien aux usagers dans l'accès aux droits, l'accès au logement et à l'insertion ou la réinsertion professionnelle ;
- La mise à disposition de matériel de prévention des infections ;
- L'intervention de proximité à l'extérieur du centre, en vue d'établir un contact avec les usagers ;
- Le développement d'action de médiation sociale en vue de s'assurer une bonne intégration dans le quartier et de prévenir les nuisances liées à l'usage de drogues ;
- Les centres participent au dispositif de veille en matière de drogues et de toxicomanie, à la recherche, à la prévention et à la formation sur l'évolution des pratiques des usagers.

La loi n°2016-41 de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 et ses décrets d'application :

- Confortent la politique de Réduction Des Risques et des dommages, sécurisent ses intervenants et l'étendent au champ des substances psychoactives licites ;
- Autorise l'utilisation par les C.A.A.R.U.D. de nouveaux outils et produits de santé : TROD, NALOXONE et de nouvelles interventions comme l'analyse de produits.

Les C.A.A.R.U.D. dans leur accueil s'appuient sur le concept d'accueil inconditionnel issu des principes de la Réduction Des Risques et des dommages.

Définition du public accueilli

Consommateurs actifs de stupéfiants ou de médicaments détournés de leur usage, que leurs modes de consommation exposent à des risques infectieux, psychologiques, accidentels et sociaux.

2. C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES

Fonctionnement du C.A.A.R.U.D. durant la crise du COVID :

En 2020, la crise sanitaire liée au COVID a modifié nos interventions notamment durant le 1^{er} confinement. En effet, durant cette période le C.A.A.R.U.D. est resté ouvert mais a suspendu les accueils collectifs.

Afin de continuer à remplir notre mission de Réduction Des Risques, nous avons maintenu la distribution de matériel stérile tant au local qu'en maraude.

Pour cela, un salarié était présent du lundi au vendredi au local pour accueillir les usagers désirant du matériel stérile, des masques, du gel et des attestations.

Nous avons élargi nos maraudes en termes de fréquence et de public. Nous avons effectué des maraudes 7 jours sur 7 et sommes allés à la rencontre des SDS qui ne sont pas les publics habituels des C.A.A.R.U.D.. Nous avons pu, au-delà des échanges avec eux, leur délivrer masques, gel et petites collations.

Nous avons été soutenus dans cette démarche par d'autres services : les ACT de la Fondation et le dispositif Un Chez Soi D'abord.

2.1 LE FONCTIONNEMENT DU C.A.A.R.U.D.

Le C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES propose différentes prestations telles que rencontrer un travailleur social, une infirmière, boire une boisson chaude avec une petite collation, la distribution et l'échange de matériel stérile d'injection et de sniff, des conseils de prévention, des préservatifs, ainsi qu'un accueil et une écoute adaptée, avec si nécessaire une orientation et/ou une mise en relation avec d'autres structures sanitaires et sociales.

Les activités qui concernent les deux sites comprennent des actions hors les murs, (maraudes, interventions extérieures) des actions dans un local et dans un bus mobile.

ACTIVITES HORS LES MURS

2.1.1 LES MARAUDES

En prenant l'initiative d'une rencontre, les maraudes permettent la création et le maintien d'un lien social avec les personnes usagères de drogue et souvent en rupture sociale, familiale, professionnelle et plus largement au niveau de la société. Le parti pris des maraudes est l'idée que ce lien peut devenir le support pour faire émerger une demande, orienter et accompagner ces personnes.

Les valeurs portées par les maraudes sont la libre adhésion, le respect de la temporalité et du projet de vie de la personne. Ce travail permet d'occuper la rue, l'espace où les usagers se retrouvent le plus souvent, d'organiser des formes d'accompagnement en amont et en aval des structures de prise en charge et d'étayer auprès des usagers leurs capacités personnelles à engager et à maintenir une démarche de soin.

Les maraudes permettent :

- D'aller au-devant des usagers ;

- De créer une relation ;
- De constituer une ressource disponible pour chacun ;
- De s'inscrire dans un réseau d'acteurs ;
- De construire et adapter les pratiques selon les situations rencontrées.

Le travailleur social doit être reconnu et devenir un point de repère, pour cela la continuité et la régularité des interventions est nécessaire, le travail doit être progressif, non intrusif, de proximité et le travailleur social disponible et accessible.

Dans le cadre de la Réduction Des Risques, l'accès au matériel stérile est une des missions qui permet une accroche des usagers dans la rue et s'inscrit comme support d'une relation d'accompagnement, mais à l'inverse ce support peut perdre sa portée si la distribution de matériel vient à représenter une finalité en soi.

Pour mener à bien cette activité qu'est la maraude, la position du travailleur social doit être claire pour ne pas porter à confusion. Il est là pour entrer dans l'environnement du sujet et ensuite en sortir. Il est le pont, un premier point de contact. Cette attitude requiert engagement, absence de jugement, discrétion, capacité d'adaptation et présence sur le terrain.

Les maraudes sont effectuées par au moins deux membres de l'équipe le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et comprennent :

- Rencontre des usagers dans la rue ;
- Ramassage de matériel usagé ;
- Distribution de flyers informant de l'existence du local ;
- Possibilité de donner du matériel stérile.

ACTIVITES DANS LE LOCAL ET DANS LE BUS MOBILE

2.1.2 UN LIEU ADAPTE POUR « ETRE »

- **Un lieu de réparation du corps** (soins infirmiers, bons vestiaire).
- **Un lieu de création ou recreation du lien social** (par le café, les discussions individuelles ou collectives, les ateliers théâtre, activités sportives, ...).
- **Un lieu éducatif** où les usagers prennent connaissance du règlement intérieur et apprennent à s'y confronter, voire le discutent et éventuellement le contestent, réapprennent l'autre, retrouvent un cadre. Des discussions autour de la santé leur permettent d'accéder à une information qui leur fait souvent défaut.
- **Un lieu de pré-orientation et de médiation** facilitant l'accès aux soins et aux droits sociaux par la mise en relation directe avec les partenaires extérieurs et également lors des entretiens avec les membres de l'équipe. En fonction des difficultés de la personne, nous leur proposons également un accompagnement physique pour toutes les démarches nécessaires à l'accès aux soins et aux droits sociaux.
- **Un lieu d'élaboration et d'adhésion à un projet de soins adaptés** par l'accueil et la création de liens avec l'infirmière et le médecin.

Le C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES NICE et L'OUEST comprend un local à Nice (ouvert le 1^{er} octobre 2018) et à Antibes (ouvert en novembre 2017), un bus qui intervient sur une permanence à Antibes et une

permanence à Cannes. Nous proposons un accueil anonyme, convivial et gratuit avec un seuil d'exigence adapté aux personnes consommatrices de drogues.

Dans le bus comme dans le local, il est possible de faire une halte, de rencontrer un travailleur social, d'être écouté et informé, de se faire orienter et /ou accompagner pour des démarches administratives, de soins ou autres. L'équipe est à l'écoute pour délivrer tous les messages et les conseils de Réduction Des Risques ainsi que pour échanger sur les pratiques de consommation. Dans le local, nous proposons en plus la possibilité de laver le linge ainsi qu'un sèche-linge.

Au local comme dans le bus, les usagers ont à leur disposition du matériel stérile (injection, sniff, roule ta paille et des pipes à crack), des récupérateurs pour seringues usagées, des préservatifs (masculins et féminins), des kits hygiène femme ainsi que de la documentation de prévention.

Chaque personne accueillie lors de sa première rencontre est informée sur nos missions, nos actions, notre fonctionnement et notre règlement. Nous garantissons à chacun la confidentialité des entretiens.

2.1.3 COMPOSITION DE L'EQUIPE

L'équipe est composée de :

	2020
Directeur/Coordinateur/Chef de service	1.2
Secrétariat et personnel administratif	1.06
Médecin	0.2
Infirmière	1.91
Travailleur social	7.5
TOTAL	11.87

2.2 LOCAL ET FONCTIONNEMENT SUR NICE

1.2.1 LE LOCAL DE NICE

Le local est composé de 2 étages avec une surface de 238m².



Le rez-de-chaussée est composé :

- Une entrée ;
- Un comptoir d'accueil ;
- Un espace collectif ;
- Une douche ;
- Un lavabo ;
- Un WC ;
- Un espace buanderie avec une machine à laver et un sèche-linge ;
- Un bureau pour les entretiens et l'espace RÉDUCTION DES RISQUES.

Une porte permet d'accéder à l'autre partie composée :

- Une infirmerie ;
- Un bureau d'entretien ;
- Un bureau cheffe de service ;
- Un bureau secrétariat.

Le sous-sol est utilisé comme cuisine pour l'équipe et pour organiser des ateliers cuisine pour les usagers.

Il sert aussi de salle de réunion et de réserve pour le matériel Réduction Des Risques.

2.2.2 FONCTIONNEMENT NICE (LOCAL, MARAUDES)

LES LIEUX ET MODES D'INTERVENTION

Sur le local : 85 Bd Virgile Barel

- Accueil collectif le Mardi, Jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 ;
- Accueil collectif réservé aux femmes le mercredi de 9h30 à 12h30 ;
- Accueil individuel sur rendez-vous tous les après-midis.

Les prestations proposées :

- Petits déjeuners ;
- Matériel stérile à usage unique (adapté à tous types de consommation) ;
- Espace Réduction Des Risques permettant de parler de ses consommations et de ses pratiques ;
- Accueil Réduction Des Risques Alcool avec possibilité d'une consommation accompagnée ;
- Douche (temps de douche entre 20 et 30 minutes, inscription à l'accueil) ;
- Lave-linge/sèche-linge. (2 machines par ouverture. Inscriptions ou sur prise de rendez-vous à l'accueil) ;
- Soins infirmiers ;
- Entretiens sociaux ;
- Accompagnements physiques, activités et ateliers.

Nombre de personnes accueillies simultanément : de 12 à 15 personnes (+/- les membres de l'équipe) jusqu'en mars 2020.

Organisation durant les 2 confinements :

- 1^{er} confinement aucun accueil collectif ;
- 2^{ème} confinement 3 personnes accueillies en même temps durant 1 h maximum ;
- Entre les 2 confinements 6 personnes ont été accueillies en même temps et ce, durant 1 heure maximum.

Maraudes :

- Jusqu'en mars 2020 : 3 fois par semaines ;
- A partir de mars jusqu'au 15 mai tous les jours du lundi au dimanche ;
- Depuis mai 2020 lundi, mercredi, jeudi et vendredi ;
- Possibilité d'appeler l'Unité mobile de Nice au 06 68 39 96 39 ou appeler le 115.

2.3 LOCAL ET FONCTIONNEMENT SUR L'OUEST

2.3.1 LE LOCAL D'ANTIBES



Le local est de 68m2 en rez-de-chaussée et se compose :

- D'une entrée avec un comptoir d'accueil ;
- D'un espace collectif avec un espace destiné à la distribution de matériel stérile ;
- D'un bureau d'entretien ;
- D'une infirmerie ;
- D'un WC pour les usagers ;
- D'un WC pour l'équipe ;
- D'un espace hygiène avec machine à laver et sèche-linge.

2.3.2 FONCTIONNEMENT DE L'OUEST

LES LIEUX ET MODES D'INTERVENTION

Les interventions sont effectuées par 2 salariés permanents : 1 Educateur Spécialisé et 1 Infirmière Diplômée d'Etat.

▪ ANTIBES

Le local se situe au 7 avenue Gambetta avec des permanences :

- Mercredi de 9h30 à 12h15 et Jeudi et lundi de 13h00 à 16h00.

Les prestations proposées :

- Petits déjeuners ;
- Matériel stérile à usage unique (adapté à tous types de consommation) ;
- Espace Réduction Des Risques permettant de parler de ses consommations et de ses pratiques ;
- Lave-linge/sèche-linge. (2 machines par ouverture. Inscriptions ou sur prise de rendez-vous à l'accueil) ;
- Soins infirmiers ;
- Entretiens sociaux ;
- Accompagnements, activités et ateliers.

Permanence du bus : Rue Reibaud, à côté du C.S.A.P.A.

- Mercredi de 13h00 à 16h00.

Intervention mensuelle à l'Urgence Sociale (Accueil de Jour)

- Mercredi de 9h45 à 11h15 et maraudes avec l'équipe de l'urgence sociale.

A Antibes, nous sommes en charge de l'entretien et de l'approvisionnement de deux distributeurs échangeurs de kit.

- Distributeur, échangeur + récupérateur 24h/24h au 14 avenue REIBAUD ;
- Distributeur 24h/24h Angle rue Pasteur et Carnot.

▪ CANNES

Permanence : Rue Louis Braille

- Lundi de 13h00 à 16h00.

Maraude :

• Lundi de 10h30 à 12h00 avec l'équipe de l'Equipe Mobile Psychiatrie Précarité.
Distributeur / échangeur de seringues rue Isola Bella (Centre Méthadone).

▪ GRASSE

Distributeur / échangeur de seringues parking de l'hôpital Clavary - Grasse.

2.4 DEFINITION DES POSTES DANS LE LOCAL DE NICE ET D'ANTIBES

L'accueil :

L'accueil se fait au comptoir, la personne à ce poste ouvre la porte, renseigne la fiche de passage et informe l'utilisateur (lors de la première visite) de l'entretien d'accueil nécessaire au bon fonctionnement du service.

Elle délivre le matériel placé sous le comptoir si l'utilisateur ne désire que du matériel en urgence et en faible quantité, sinon, la personne qui est en salle accompagne l'utilisateur dans la pièce où se trouve le matériel afin de saisir l'occasion d'aborder les consommations, les pratiques et délivrer les messages Réduction Des Risques.

Elle effectue les inscriptions pour la douche.

Elle effectue les inscriptions pour les machines à laver immédiatement ou sur rendez-vous (2 par ouvertures).

Espace collectif :

La personne veille à l'installation de l'utilisateur pour le petit déjeuner, lui donne les serviettes et lui montre où se situent les produits d'hygiène, pour les douches, ainsi que les tablettes pour les lessives. Sur ce poste, la personne gère l'espace collectif et le respect du règlement intérieur.

L'entretien individuel :

La personne réalise l'entretien de 1^{er} accueil avec l'utilisateur afin de vérifier qu'il correspond au lieu. La fiche de 1^{er} accueil reste anonyme et déclarative.

L'éducateur explique les missions du C.A.A.R.U.D., le règlement intérieur, présente les lieux et les collègues présents.

L'entretien n'est pas obligatoire lors du premier accueil mais il faut signifier à l'utilisateur qu'il n'est que reporté.

En dehors des 1ers entretiens, les entretiens sont effectués à la demande. Si une demande est formulée nos missions sont d'informer, d'orienter et d'accompagner quand cela est possible.

Ce travailleur social, entre les entretiens, devra s'assurer de l'absence de nuisances à l'extérieur du local dans le respect du règlement.

La place de l'infirmière :

L'infirmière a une place essentielle au sein de l'équipe du fait de ses compétences spécifiques.

Il semble souhaitable qu'elle puisse être présente à tous les postes de la structure (accueil, espace collectif, entretien) afin d'être repérée et sollicitée par les usagers.

Par ailleurs, il apparaît nécessaire qu'elle puisse se soustraire de chaque poste afin de se rendre disponible en cas de besoin ou de demande de l'utilisateur.

Règlement intérieur et autour du local :

Le règlement intérieur est affiché dans l'espace collectif et précisé auprès de chaque usager (voir en annexe) nous formulons que les agressions sont non seulement passibles de sanctions (exclusions momentanées ou définitives) se rapportant au local du C.A.A.R.U.D., mais peuvent entraîner également un dépôt de plainte.

La distribution de matériel se fait avant le départ de l'utilisateur et sa sortie « définitive » pour le restant de la demi-journée afin d'éviter que l'utilisateur n'aille faire une injection près du local pour y revenir ensuite.

Hygiène et propreté des locaux : les usagers sont responsables des lieux et donc, invités à nettoyer les lieux qu'ils ont salis (table lors de la collation, douche, raclette à disposition...).

De même, une poubelle et un cendrier sont installés sur le palier du C.A.A.R.U.D. afin de maintenir la propreté de l'extérieur et dans un souci de respect du voisinage.

Les environs du C.A.A.R.U.D. (parvis de l'immeuble, jardin d'enfants, station de tram...) devront être respectés afin de ne pas mettre en péril l'existence et la pérennité du service.

En ce qui concerne nos amis à quatre pattes, pour la tranquillité de chacun, ils ne pourront accéder au local qu'à condition d'être muselés.

Dans la salle, ils devront être attachés aux anneaux fixés à cet effet (des colliers, muselières et laisses seront mis à disposition pour ce faire).

Les réunions :

De 8h45 à 9h30 : Débriefing entre collègues pour organiser la journée et/ou échanger des informations sur les usagers rencontrés la veille.

La réunion de service a lieu tous les mardi après-midi de 13h30 à 16h30 et concerne l'équipe entière et les deux secteurs d'intervention : Nice et l'Ouest du département

Elle s'organise autour des thèmes ci-dessous :

- Les infos de la Fondation ;
- Les infos du service ;
- Le planning de la semaine suivante ;
- Divers ;
- Echanges sur les situations des usagers.

3. PUBLIC ACCUEILLI

Dans le local, chaque personne qui se présente pour la première fois est reçue individuellement par un salarié du C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES de manière à préserver la confidentialité après un café ou un petit déjeuner.

L'objectif de ce 1^{er} entretien est multiple :

- Evaluer si la personne relève du C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES ou si elle doit être réorientée si elle n'est pas usagère de produit psychoactif ;
- Expliquer le fonctionnement et le règlement. Ce premier entretien est l'occasion de créer du lien avec les nouvelles personnes ;
- Evaluer la situation : droits sociaux, ressources, logement, droits sécurité sociale et mutuelle ;
- Evaluer des pratiques à risque : type de produits, mode de consommation et risques sexuels avec des conseils de réduction des risques et / ou une orientation pour des tests VIH /VHC ;
- Evaluer la trajectoire de la personne par rapport aux drogues, son positionnement par rapport au soin et si besoin faire une orientation vers les C.S.A.P.A., ou les psychiatres du C.H.U. ou du C.M.P. ;
- Ecoute de la personne en étant le moins intrusif possible (si une personne refuse de répondre à une question, ce n'est pas un problème). La création d'un lien est prioritaire.

Cet entretien est l'occasion de recueillir des informations sur le public fréquentant le C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES au travers d'un questionnaire anonyme.

3.1 LE PUBLIC ACCUEILLI SUR NICE

Durant l'année 2020, nous avons accueilli **328** personnes différentes (dont 48 femmes) et 167 (dont 22 femmes) pour un premier accueil. Cela représente **2 520** passages à Nice. Notre public est un public majoritairement masculin et isolé : en 2020 nous avons rencontré 86% d'hommes et 14% de femmes. Ce sont des consommateurs actifs de stupéfiants, de médicaments détournés de leur usage, de poly-consommateurs et de consommateurs d'alcool uniquement, que leur mode de consommation expose à des risques infectieux, psychologiques, accidentels et sociaux.

Ce sont principalement des personnes en situation de précarité ou de grande précarité tant au niveau social, des ressources que du logement. En effet, les ressources sont pour la majorité composées de minima sociaux tels que le R.S.A. ou l'A.A.H. Leur logement est précaire : hôtel meublé, hébergement chez un tiers, la rue, les squats.

De plus, concernant le logement il est souvent difficile pour eux d'accéder aux dispositifs hors champs spécialisé, les critères et exigences des services restent pour eux difficiles voire impossibles. Se rajoute aussi le problème de l'hébergement avec un animal.

En ce qui concerne les modes de consommation, notre public est plutôt injecteur mais nous avons de plus en plus de personnes qui fument et inhalent les produits. Les produits utilisés à Nice sont en majorité le Skénan, la Ritaline et la cocaïne. Par rapport aux Nouveaux Produits de Synthèse (opioïdes) qui font des ravages aux Etats-Unis, nous n'avons jusqu'à présent aucune alerte dans la région.

Ateliers et sorties

Nous avons mis en place un partenariat avec l'association Culture du Cœur, 5 usagers s'y sont inscrits et ont pu bénéficier de places gratuites pour des pièces de théâtre.

Les **ateliers et des sorties** ont pu avoir lieu le premier trimestre en 2020 mais ont dû être suspendus depuis la crise sanitaire.

Ateliers / sorties (Janvier à Mars)	Nombre de personnes
Atelier cuisine	7
Sortie culturelles et sportives (Théâtre / Foot)	22

EVOLUTION DE LA FREQUENTATION

Le nombre de passages quotidiens

Localisation	2018	2019	2020
Maraudes	860	624	1453
Local	101	1362	1067
Total	961	1986	2520

3.2 LE PUBLIC ACCUEILLI SUR L'OUEST

Durant l'année 2020, nous avons accueillis **118** personnes différentes dont :32 personnes nouvelles

- 64 personnes à Cannes ;
- 54 personnes à Antibes.

Ville	2018	2019	2020
Cannes	75	84	64
Antibes	51	51	54
Total	126	136	118

La mise en place des modes de distribution par les automates et le programme pharmacie permet aux usagers de s'approvisionner en matériel stérile. Il est à noter que la diversification des sources d'approvisionnement permet un service 24h sur 24h en termes de distribution de matériel.

Un partenariat a été mis en place avec des usagers « relais ». En effet, certains usagers demeurant dans le moyen et haut pays grassois se déplacent peu, ils se sont organisés pour que l'un d'eux vienne chercher le matériel pour les autres usagers.

Lors de nos maraudes, nous procédons aussi à la collecte du matériel usagé avec pince, gants et containers Déchets d'Activité de Soin à Risques Infectieux.

EVOLUTION DE LA FREQUENTATION

Le nombre de passages dans l'année

Ville	2018	2019	2020
Cannes	311	281	319
Antibes	80	80	622
Total	391	361	941

Nous constatons pour l'année 2020 une hausse significative des passages à Antibes et dans une moindre mesure à Cannes. On peut penser que la pérennisation de 2 salariés sur ce service a permis la création d'un lien de confiance et le repérage du C.A.A.R.U.D. par les partenaires.

LES DIFFERENTS MODES D'INTERVENTION

Antibes : La file active est de 54 personnes différentes.

Cannes : La file active est 64 personnes différentes.

Nombre de passages	Antibes	Cannes
Local	441	220
Permanences	130	75
Maraudes	51	24

3.3 LE DISPOSITIF REPRISES

Le C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES a développé, depuis plusieurs années, un projet innovant qui permet aux usagers de travailler et d'être payé à la journée sur des interventions telles que le nettoyage, l'élagage, le débarrasage, les petits déménagements.

La particularité de l'expérience demeure dans la place qu'un tel dispositif accorde à la reconstruction de l'estime de soi à travers le travail. Tout le monde connaît l'image plus que positive dans notre société, de celui qui travaille au détriment de l'assisté social. En bénéficiant d'un autre type d'accompagnement, les personnes dépendantes des produits vont pouvoir prendre conscience des possibilités de vivre les choses différemment, de découvrir de nouvelles habitudes de vie, pouvant conduire à une diminution ou une meilleure gestion de leurs consommations.

En effet, si la parole et l'écoute sont des outils indissociables de l'accompagnement, la temporalité, le respect du rythme et de la trajectoire de la personne le sont tout autant. Ce dispositif vise ainsi à réintégrer la personne en lui (re)donnant accès à sa citoyenneté et en lui (re)donnant le pouvoir d'agir et de décider de ses choix.

Ce dispositif permet aussi de lutter contre l'isolement des personnes consommatrices de produits psychoactifs, de tisser des liens basés sur l'écoute et le dialogue et enfin de lutter contre les représentations mutuelles.

Le pari de REPRISES est gagnant pour le donneur d'ordre et les usagers. Nous constatons que le nombre des interventions réalisées en 2020 ont été satisfaisantes compte tenu des freins imposés par la situation sanitaire.

En 2020, le nombre de personnes qui ont travaillé est en baisse ainsi que le nombre d'interventions. Cette baisse est à mettre en relation avec la situation sanitaire qui n'a pas permis la rencontre des usagers avec l'intervenant de REPRISES, rencontre qui se faisait durant les permanences collectives au C.A.A.R.U.D. et au C.S.A.P.A.

En 2020, la nécessité de tenir les délais d'intervention a nécessité de s'adapter et de proposer aux usagers de travailler à la journée avec une pause repas, soit 6 heures. Tenir un tel challenge de non-consommation sur une aussi longue période a été possible grâce à la motivation des personnes encouragées par un cadre qui suscite désir et plaisir de faire quelque chose d'utile.

Nous faisons l'analyse, compte tenu du nombre d'interventions effectuées par les 17 personnes, qu'elles ont réussies progressivement à s'approprier le dispositif et donc à venir travailler plus souvent en réussissant à respecter les horaires et les consignes. En effet, nous avons observé que les usagers intervenant avec REPRISES commencent par s'inscrire dans une certaine régularité. Cet état de fait pose la question des orientations vers d'autres dispositifs tels que : Cap entreprise, chantier d'insertion..., leur permettant de poursuivre cette progression.

- Nombre de jours de travail 137 jours dont 3 samedis ;
- Nombre d'interventions réalisées 222 qui représentent un total de 611 heures ;
- 17 personnes différentes (14 hommes et 3 femmes) dont 5 nouvelles.

4. L'ACTIVITE DU BUS MOBILE, DES PHARMACIES ET DES DISTRIBOX SUR L'OUEST DU DEPARTEMENT

4.1 LE MATERIEL DISTRIBUE

▪ CANNES

La file active en 2020 s'élève à 64 personnes.

Le travail de maraude ainsi que la mise à disposition de matériel de consommation à moindre risque et notamment les Kit base, nous a permis de rencontrer et de fidéliser de nouvelles personnes sur nos permanences. En effet, nous avons effectué 45 maraudes sur lesquelles nous avons comptabilisé 51 rencontres.

Nous rencontrons bon nombre de jeunes (- 35 ans) informés par « le bouche à oreille » du fait que nous avons du matériel pour la consommation de crack. La majeure partie de ces jeunes basent eux même leur cocaïne avec de l'ammoniac et le consomme de manière festive en le fumant.

Le travail de maraude nous permet de rencontrer de nouvelles personnes concernées par nos missions que nous orientons sur nos permanences. Ce travail nous permet aussi de maintenir le lien avec des personnes connues mais ne fréquentant plus forcément nos permanences. En effet, elles s'approvisionnent en matériel dans les pharmacies dans le cadre du Programme d'Echange de Seringue ainsi qu'au Distribox.

La quantité globale de matériel distribué est en hausse, notamment concernant la distribution des pharmacies auprès desquelles nous avons effectué un important travail de partenariat.

Nous effectuons une permanence par semaine le lundi après-midi avec le bus mobile, durant l'année 2020 nous avons comptabilisé 220 passages.

▪ GRASSE

En 2020, nous avons poursuivi notre partenariat avec le C.S.A.P.A. « la caravelle » et continuons de gérer le Distribox placé sur le parking du C.H.U. Durant le 1^{er} confinement des permanences ont eu lieu 1 fois par semaine à l'accueil de nuit de GRASSE, dans un premier temps pour soutenir l'équipe dans la mise en place des mesures barrières puis pour rencontrer les usagers consommateurs de produits psychoactifs notamment l'alcool.

▪ ANTIBES

Au cours de l'année 2020, nous avons effectués 8 permanences à l'urgence sociale. Ces permanences nous ont permis de rencontrer des personnes qui ont pu être réorientées sur nos permanences lorsqu'elles étaient concernées par nos missions et avons effectué 7 Tests Rapides d'Orientation Diagnostique.

L'ouverture du local en fin d'année 2017, nous a permis de rencontrer des partenaires avec qui nous participons à des réunions une fois par mois dans le cadre d'un réseau associant les institutionnels et les associations intervenant sur le territoire. Nous avons aussi mis en place des réunions trimestrielles dans le local d'Antibes associant le C.S.A.P.A. hospitalier, l'A.N.P.A.A., l'E.L.S.A. Ces rencontres ont dû être suspendues durant les 2 confinements.

4.2 LE MATERIEL RECUPERE

Dans le cadre de notre action Réduction Des Risques, nous délivrons des récupérateurs de seringues de contenances diverses. Ceci dans le but d'éviter les accidents d'exposition au sang ('élimination dans les ordures ménagères ou d'abandon du matériel sur la voie publique) et de limiter au maximum la réutilisation du matériel.

En 2020, nous avons récupéré 63250 seringues.

Nous avons constaté une baisse de la récupération des seringues dans les distributeurs échangeurs de seringues, ce qui s'explique par la distribution plus importante de jetons.

De plus, nous incitons chaque usager à ramener son matériel usagé dans le local d'Antibes et sur le bus. Celui-ci est équipé d'un container spécial pour récupérer le matériel souillé. Le matériel ainsi récupéré est détruit par une société spécialisée dans la récupération de matériel médical

5. PROGRAMME DISTRIBUTION DE KIT + EN PHARMACIE

5.1 RAPPEL DU PROJET

La persistance de contamination par le VIH et surtout par le VHC au sein des populations d'injecteurs, ainsi que l'insuffisance d'accès aux soins et à la prévention nous ont amené à vouloir mieux répondre aux besoins en matériels destinés à l'injection et à redéfinir leur accessibilité. L'émergence de nouvelles pratiques de la part des usagers par voie injectable ainsi que les récentes données scientifiques nous ont conduit à faire le constat que l'offre de matériel n'est pas suffisante pour enrayer les nouvelles contaminations virales.

Pour rappel, ce programme ne concerne que l'Ouest du département, pour Nice c'est le C.A.A.R.U.D. Lou Passagin qui s'en charge.

5.2 PRINCIPES GENERAUX

Les pharmacies volontaires participent à un programme de distribution de Kit +. Outre la distribution gratuite de kit +, l'objectif est de former les pharmacies pour qu'elles soient capables, en fonction des situations ou des demandes, d'orienter les usagers de drogues vers le réseau départemental de prise en charge des conduites addictives. Le pharmacien assure ainsi un rôle d'acteur de santé publique. Il incite à un dépistage viral (VIH, VHC, VHD) et favorise l'orientation des usagers de drogues vers le dispositif de soins et le dépistage local.

Ainsi ce programme peut se résumer de la façon suivante :

- Former les pharmacies volontaires pour adhérer à un programme de distribution de matériel d'injection ;
- Mettre gratuitement à disposition des usagers, des seringues et tout le matériel stérile. Les usagers ont la possibilité de ramener leurs seringues usagées dans les pharmacies ;
- Délivrer une information spécifique (orale, et écrite) sur le nouveau filtre à usage unique et à membrane Stérifilt (principe, intérêt, mode d'emploi) ;
- Orienter les usagers de drogues vers les structures de Réduction Des Risques, de soins et les consultations de dépistage.

Objectif Général :

Faire des pharmaciens des relais d'accueil et d'information adaptés aux usagers de drogues et valoriser leur statut d'acteur de santé publique.

Objectifs secondaires

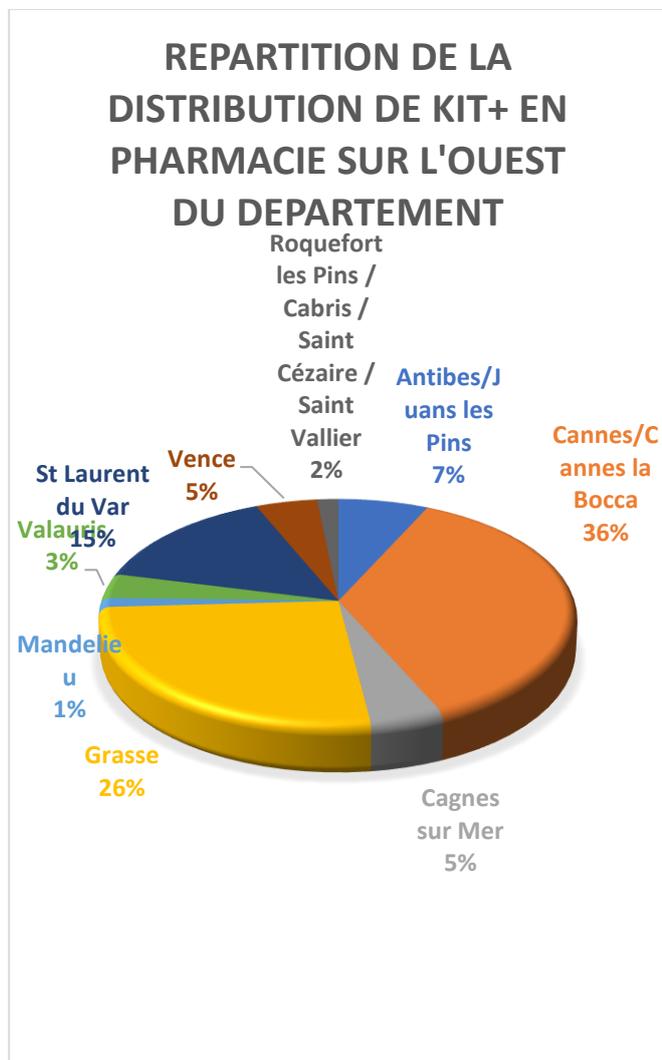
- Identifier les moyens existants ainsi que les freins limitant la délivrance du matériel d'injection dans les pharmacies. Faire évoluer quantitativement la délivrance des kits + dans les pharmacies ;
- Faire la promotion des automates.

Objectifs opérationnels :

- Mettre en place sur l'ouest du département toutes les procédures d'exercice et de fonctionnement permettant l'approvisionnement, la récupération, les règles de sécurité, la communication avec les pharmacies volontaires ;
- Organiser un planning de visites effectuées par Entractes Mobile afin de recueillir l'activité de ce programme et les demandes et remarques ou difficultés des équipes des pharmacies afin de les soutenir dans leur action ;
- Permettre la livraison et la récupération lors des visites, des containers de matériel usagé ;
- Mettre en place un contact téléphonique pour assurer un soutien méthodologique ;
- Assurer la médiation en cas de difficultés avec certaines personnes.

5.3 ACTIVITE DU PROGRAMME PHARMACIE

TOTAL : 45 pharmacies (16494 Kit+ distribués)



Ville	Nombre de Pharmacies	Total de KIT+ distribués
ANTIBES/ JUANS LES PINS	4	1128
CANNES/CANNES LA BOCCA	11	6030
CAGNES SUR MER	5	768
GRASSE	10	4320
MANDELIEU	2	216
VALLAURIS	3	576
ST LAURENT	3	2448
ROURET	1	48
VENCE	2	768
ROQUEFORT LES PINS / CABRIS/ SAINT CEZAIRE / SAINT VALLIER	4	192
TOTAL	45	16494

Distribution sur l'ouest en nombre de seringues

Ville	2020			
	Pharmacies	Automates	Partenaires	TOTAL
Cannes	12060	1410	144	13614
Grasse	8640	158	480	9278
Antibes/Juan les Pins	2256	12122		14378
Mandelieu	432			432
Vallauris	1152			1152
St Laurent du Var	4896			4896
Cagnes /mer	1536			1536
Le Rouret	96			96
Vence	1536			1536
Roquefort les pins / Cabris/ Saint Cézaire / Saint Vallier	384			384
TOTAL	32988	13690	624	47302

6. LES AUTOMATES DISTRIBUTEURS ECHANGEURS ET RECUPERATEURS DE SERINGUES

Le dispositif français de réduction des risques par automates est composé, fin 2015, de 260 sites de distribution de trousse de prévention en France (source association SAFE).

La mise à disposition d'automates distributeurs/échangeurs/récupérateurs de seringues complètent le dispositif mis en œuvre par les C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES.

Cette action participe à l'objectif de diminuer l'incidence des risques infectieux (principalement VIH et hépatites) liés directement à l'utilisation de matériel d'injection usagé.

Elle participe également à l'objectif de diminuer l'abandon de seringues sur la voie publique.

Les automates offrent :

- Une disponibilité 24h/24 et 7 jours/7 ;
- Un anonymat.

Ils permettent ainsi à des personnes qui ne peuvent pas, ou ne veulent pas, utiliser les autres lieux de distribution d'obtenir du matériel d'injection stérile et de déposer et / ou échanger du matériel usagé :

- Les lieux et horaires des permanences du bus qui ne peuvent pas répondre à toutes les situations ;
- Les officines qui ont également des horaires et ne peuvent pas non plus correspondre à tous les injecteurs, notamment ceux qui souhaitent protéger leur anonymat.

L'utilisation de l'automate est ainsi privilégiée par les usagers qui désirent obtenir du matériel en dehors des horaires d'ouverture des structures ou des officines, ou par des personnes qui n'osent pas se rendre dans une pharmacie, ou qui craignent de se faire "étiqueter" comme toxicomane en fréquentant les structures spécialisées.

Le distributeur/échangeur/récupérateur répond également aux besoins des utilisateurs occasionnels, et/ou impulsifs, de par la disponibilité immédiate et facile des trousse de prévention kit +.

Les Alpes-Maritimes disposent de six automates répartis géographiquement comme suit :

4 appareils gérés par nos soins sur l'Ouest du département :

Antibes :

- 1 distributeur simple situé angle rues Pasteur et Carnot, devant le service d'hygiène de la ville. Il a été remplacé en 2013 ;
- 1 distributeur/échangeur/récupérateur situé 14 avenue Reybaud, devant le C.S.A.P.A. ;
- 101 ravitaillements ont été effectués ;
- 10 interventions de maintenance ont été nécessaires. Compte tenu des problèmes que rencontre le distributeur échangeur récupérateur de seringues, nous avons le projet de le changer pour 2020.

Grasse :

- 1 distributeur/échangeur/récupérateur situé sur le parking de l'hôpital de Grasse. Cet appareil fonctionne depuis le 2 mai 2007 ;
- 8 ravitaillements ont été effectués ;
- 1 interventions de maintenance ont été nécessaires.

Cannes :

- 1 distributeur / échangeur / récupérateur rue ISOLA BELLA (Entrée du centre méthadone) ;
- Cet appareil fonctionne depuis le 20 janvier 2010 ;
- 24 ravitaillements ont été effectués ;
- 7 interventions de maintenance ont été nécessaires.

Cagnes sur Mer :

- 1 distributeur en façade de la pharmacie LE BEAL. Cet appareil fonctionne depuis 2011 ;
- Ravitaillement assuré par le pharmacien.

Cette année, la baisse des demandes de cette pharmacie nous a alerté et après avoir pris contact avec la propriétaire, celle-ci nous a confirmé le faible rendement de l'automate. Nous pouvons supposer que le développement du réseau pharmacie a permis aux usagers de pouvoir se servir plus près de chez eux.

Activité des automates :

Chaque appareil demande un ou deux ravitaillements chaque semaine. Des interventions de maintenance sont également nécessaires car les appareils sont assez sensibles à la pluie et/ou à de mauvaises manipulations.

La délivrance des kits + par les automates 2020

Ville	2020	
	Nombre de Kit+	Nombre de seringues
Cannes	705	1410
Grasse	79	158
Antibes	6061	12122
Total	6845	13690

La mise à disposition de jetons

Les automates fonctionnent avec des jetons. 3 des 4 appareils mis en place fournissent le jeton en échange d'une seringue usagée. Les deux derniers (Antibes et Cagnes sur Mer) n'assurent pas cette fonction. De ce fait, nous essayons de mettre à disposition des jetons dans différents lieux et auprès de différents partenaires : auprès des officines qui participent au programme, dans les C.S.A.P.A., chez les autres partenaires.

7. LES PRESTATIONS COMMUNES AUX DEUX SITES

7.1 MATERIEL DESTINE A LA REDUCTION DES RISQUES LIES A L'INJECTION

Les Seringues : ce chiffre correspond à la distribution de matériel à Nice, sur l'Ouest, au C.S.A.P.A. Olivetto ainsi qu'aux partenaires.

2018	2019	2020
131 767	125 222	95511

La distribution de matériel stérile au C.S.A.P.A. de l'Olivetto permet un accès facilité pour les usagers car ce C.S.A.P.A. est situé au centre-ville, quartier très fréquenté par nos usagers. Nous ne comptabilisons pas ici le matériel donné avec les seringues : aiguilles, flacons d'eau distillée, tampons alcoolisés, solutions ou tampons nettoyants ou désinfectants, stéricups, conteneurs (récupérateur seringues souillées).

Nous ne comptabilisons pas ici le matériel donné avec les seringues : aiguilles, flacons d'eau distillée, tampons alcoolisés, solutions ou tampons nettoyants ou désinfectants, stéricups, conteneurs (récupérateur seringues souillées).

Nous continuons à encourager les usagers à utiliser le "stérifilt" (filtre membrane) qui a une double utilité :

- Mieux filtrer les préparations que les usagers s'injectent ;
- Ne plus permettre une pratique courante : "refaire les cotons", ou offrir des cotons, c'est à dire en période de pénurie, ou pour faire plaisir, réutiliser des filtres en les re-mouillant afin d'en extraire la "substantifique moelle", au mépris des règles basiques d'asepsie ou d'hygiène.

L'apprentissage de son mode d'utilisation est un moment privilégié où un véritable échange autour des pratiques à risque et des contaminations virales peut s'instaurer.

Le stérifilt bien adapté pour la consommation de subutex l'est beaucoup moins pour celle de skénan et de Ritaline or ce sont ces deux derniers produits qui sont privilégiés par les usagers en grande précarité du centre-ville de Nice.

7.2 MATERIEL DESTINE A LA REDUCTION DES RISQUES LIES AU SNIFF

« Roule ta paille »

Distribution de KIT roule ta paille (en nombre de feuilles)

Ville	2020
Nice + Ouest	5850

Plus que l'outil de prévention "kit sniff", c'est son élaboration, sa diffusion, l'information qu'il a permis qui ont été appréciés. Les personnes en charge de la prévention ont pu aborder plus fréquemment un geste jusque-là peu parlé : seuls les saignements de nez faisaient l'objet de demandes de soins et les conseils autour du sniff étaient peu élaborés, hormis une plaquette de l'association ASUD. Les sniffeurs ont pu collaborer à une réflexion et une amélioration notable de leurs pratiques.

Chaque kit est composé d'un bloc de 25 post-it accompagné de fioles de sérum physiologique, le tout étant inséré dans un sac plastique permettant de conserver le matériel à l'abri de toutes saletés.

Nous avons pu continuer à présenter, plus fréquemment et avec plus de conviction, le sniff comme une alternative à l'injection, particulièrement lorsque l'injection devient difficile et que les infections se multiplient, suivant le vieux proverbe chinois : *"tout ce qui se shoote peut se sniffer"*.

KIT BASE

Ville	2018	2019	2020
Nice + Ouest	199	995	1014

Le Kit base est un outil de Réduction Des Risques et des Dommages qui permet aux personnes usagères de cocaïne basée de la fumer dans de bonnes conditions sanitaires. Le démarrage en 2016 sur le territoire de Cannes de la distribution de Kit Base, nous a permis progressivement de pouvoir proposer ce matériel sur nos permanences de Nice et d'Antibes. L'offre de cocaïne sur le territoire est grandissante et ce produit est devenu plus accessible (prix en baisse) la distribution des Kit base s'est développée et ce, depuis 3 ans.

En 2020, 1014 Kit base ont été distribués dans nos différentes interventions (maraudes, permanences) à Nice, Antibes et Cannes, soit en direct auprès de nos usagers soit via nos différents partenaires : C.S.A.P.A. d'Antibes, PASS de l'hôpital de Cannes, le C.S.A.P.A. Iso Bella de Cannes.

Dans un souci d'améliorer la Réduction Des Risques et des Dommages ; nous avons travaillé avec des usagers experts sur un outil amélioré par rapport au Kit Base acheté. Nous complétons ce Kit avec des conseils et du matériel permettant une utilisation sanitaire à moindre de risque : bicarbonate de soude, tampons, crème, cup.

Perspectives :

Le C.S.A.P.A. de Grasse constatant une augmentation des personnes fumant la Cocaïne, souhaiterait pouvoir proposer ces Kit à leurs usagers. Une rencontre doit avoir lieu pour montrer aux équipes soignantes comment s'en servir.

7.3 MATERIEL DESTINE A LA REDUCTION DES RISQUES LIES AUX PRATIQUES SEXUELLES

Nous continuons à distribuer des préservatifs masculins et à proposer des préservatifs féminins ainsi que des dosettes de gel lubrifiant en dehors de ceux présents dans les kits d'injection distribués. Des préservatifs sont également présents dans les « KIT hygiène » destinés aux femmes.

Nous continuons à délivrer des messages de prévention en rapport avec les infections VIH/VHC et les IST.

7.4 KIT HYGIENE FEMME

Ce KIT a été créé par l'équipe du C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES après le constat fait sur le terrain des difficultés rencontrées par les femmes en situation précaire lorsqu'elles ont leurs règles menstruelles.

Le KIT est composé :

- Un sachet refermable
- Une culotte en Cotton
- Des lingettes nettoyantes pour la toilette intime
- Un flacon de gel hydroalcoolique pour se nettoyer les mains
- 2 serviettes hygiéniques
- 1 préservatif avec du gel
- D'une notice incluant les lieux où se doucher



C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES
85, Bd Virgile Barel
06300 NICE
tel : 04.93.16.00.49
impactes@fondationdenice.org

KIT Hygiène POUR LES NENETTES



Ce KIT HYGIENE a été conçu par
l'équipe du CAARUD IMP'ACTES
de la fondation de Nice patronage saint-pierre actes



8. LES ACTIONS

8.1 LES ENTRETIENS, ORIENTATIONS ET ACCOMPAGNEMENTS

Les salariés du C.A.A.R.U.D. réalisent un nombre important d'entretiens informels dans le cadre de l'accueil collectif et de l'accueil individuel du public.

Le décompte de ces entretiens est particulièrement difficile et les chiffres sont très probablement largement sous évalués.

Nous mettons en œuvre des actions d'accompagnement vers les soins et l'aide à l'insertion sociale des usagers. Il faut d'abord préciser, qu'en dehors des données de la fiche d'accueil, proposée lors du premier passage, nous ne faisons pas de recueil écrit d'informations concernant les personnes. Conformément au projet du C.A.A.R.U.D. qui se veut non intrusif, dans le "seuil adapté", nous n'avons pas de dossiers de "suivi" des personnes reçues.

C'est autour de l'idée de "créer du lien" et de lutter contre les exclusions, que les différents acteurs peuvent se rejoindre, chaque intervenant pouvant se retrouver derrière l'idée de la réactivation du lien social. Pour chacun d'entre eux, la mise à disposition gratuite du matériel stérile et l'accueil d'usagers de drogues permet avant tout de créer ce lien, d'établir, ou de rétablir, un contact avec une personne en rupture avec les institutions ou exclue du système de soins.

Au travers des liens tissés avec les uns et les autres, notre objectif est de permettre que l'orientation ou la mise en relation puisse se faire dans les meilleurs délais et avec la meilleure coordination possible.

Nous avons institué des correspondances avec un ensemble de structures sociales et sanitaires en mettant en place, dans l'équipe, des personnes référentes chargées d'établir et d'entretenir le contact avec un certain nombre d'associations ou structures partenaires. Nous réalisons une majorité de médiations par téléphone mais nous accompagnons aussi physiquement les personnes lorsque cela est nécessaire.

A notre niveau nous tentons de lutter contre les différentes formes d'exclusion rencontrées par les usagers de drogues actifs en grande précarité sur Nice (culturelle, sociale, économique, sanitaire...).

Un souci majeur : l'accès à l'hébergement

Sur le département il n'existe qu'une quarantaine de places d'hébergement réservées aux usagers de drogues lorsqu'ils sont en soin et le dispositif de droit commun, en matière d'hébergement, est saturé et donc peu disposé à accueillir les usagers de drogues désocialisés.

Nous pouvons noter qu'il est toujours difficile pour les usagers que nous recevons d'être pris en charge dans les dispositifs hors du champ spécialisé. Les critères ou exigences des services auxquels ils se présentent, pour donner suite à une orientation, restent pour eux difficiles, voire impossibles.

Trois difficultés majeures apparaissent au cours de ces orientations :

- Le manque de place d'hébergement en C.S.A.P.A. ;
- Le problème d'hébergement avec un animal ;
- Les critères d'admissions à "haut seuil d'exigence" dans les structures d'hébergement non spécialisées.

Toutefois, la création du dispositif un chez soi d'abord et celui de la rue au logement ont facilité en 2020 la prise en charge du logement pour des usagers cumulant difficultés sociales, troubles psychiques et grande précarité.

L'ACCES AUX SOINS

L'infirmière (1ETP) a continué son rôle d'éducation à la santé, d'information et de responsabilisation sur des pratiques qui évoluent sous nos yeux. Notre objectif est de sensibiliser les usagers à gérer les risques qu'ils prennent. Plus qu'une personne consommant des produits psycho actifs - licites (alcool, tabac, substitution, médicaments divers ...) ou illicites (cocaïne, héroïne ... et autres ...) - c'est l'individu en souffrance que nous recevons. Nous prenons en compte leurs besoins élémentaires et adaptons nos messages, afin de leur permettre de réduire les risques et les dommages, liés à la fois à leurs modes de vies et à leurs consommations.

Les soins

L'activité de l'infirmière au niveau des soins est principalement liée aux infections causées par les injections, plaies ou traumatismes liés à des chutes ou des rixes, soins d'hygiène pour des dermatoses (principalement aux pieds) ou parasitoses (principalement gale).

Nous proposons aussi des tests urinaires de grossesse pour les femmes. L'absence de règles souvent liée aux consommations et aux modes de vie de ces femmes (errance, grande précarité) entraîne souvent un retard important dans la découverte d'une grossesse. Ce retard peut être problématique en cas de volonté d'avortement. Par ailleurs la grossesse est souvent un moment privilégié pour réfléchir sur soi, ses consommations, ses modes de vie et parfois initier un traitement de substitution.

Nombre d'actes et suivis médicaux en 2020	
Actes infirmiers ont été réalisés	142
Actes médical	9
Suivis VHC	1
Suivis VIH	1

Les entretiens sanitaires

Il n'y a pas de suivi infirmier ni médical stricto sensu, mais des soins à la demande, des entretiens en vue d'obtenir les éléments d'un diagnostic infirmier, médical, et une orientation dès que cela est possible. L'aide à l'adhésion aux traitements (VIH, VHC, substitution) passe par le lien de confiance, le dialogue, l'information et les orientations. Ce travail de patience, ce tissage brin à brin du lien à la personne en difficulté, est le préalable indispensable à toute prise en charge thérapeutique. Il impose de reconnaître l'autre en tant que personne et pour les soignants d'apprendre à négocier. Nous avons tous notre propre vision de la santé, du bien-être, et leur mieux-être n'a pas à nous satisfaire. Nous devons pouvoir accepter un refus des soins qui nous paraissent pourtant justifiés pour pouvoir les re-proposer plus tard lorsque la personne y sera disposée.

Nombre d'orientations /actes sanitaires en 2020	
Orientations aux urgences	4
Orientations vers un médecin généraliste	22
Orientations pour une démarche TSO	19
Orientations vers un psychologue	11
Orientations vers un centre dentaire	3
Douches	180
Machines à laver	139

L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE

En 2020, 3750 actes ont été effectués au niveau de l'accueil, du refuge et du lien social et 2811 actes de Réduction Des Risques liées à l'usage de drogue et à la sexualité ont été effectués.

L'action éducative vise non seulement l'accès aux dispositifs sanitaires et sociaux, mais aussi le maintien des droits et la continuité des soins. L'inscription dans les différents dispositifs par l'accompagnement individualisé nous permet d'approcher cet objectif.

Cet accompagnement individualisé ne concerne pas tous les usagers du lieu mais ceux qui sont dans des situations les plus difficiles : très grande précarité, problématiques multiples et complexes, isolement, problèmes psychiatriques, ... Pour ces personnes, il ne suffit plus alors d'orienter simplement, ou de mettre en contact par le biais du téléphone ou d'une rencontre sur place, mais bien d'accompagner la personne au "bon moment" vers la structure adaptée. C'est bien **d'un accompagnement physique** que ces personnes ont besoin.

En 2020, chaque usager a pu bénéficier au moins d'un entretien avec un travailleur social. Ci-dessous le détail des orientations effectuées en 2020.

Nombre d'entretiens spécifiques en 2020	
Accès moyen ou long séjour	1
Logement	4
115	5
Recherche emploi	1
Recherche formation	0
Maintien dans l'emploi	0

8.4 – REALISATION DE TESTS RAPIDES D'ORIENTATION ET DE DEPISTAGE VIH (TROD)

Les Tests Rapides d'Orientation et de Dépistage VIH permettent de savoir, en quelques minutes avec une goutte de sang prélevée sur le doigt, si la personne a le VIH.

LES PUBLICS CONCERNES

Les bénéficiaires du :

- C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES, usagers de drogues en grande précarité, environ 1000 personnes rencontrées chaque année, principalement des Usagers de Drogues par Voie Intraveineuse, UVDI.
- C.S.A.P.A., usagers de drogues en démarche de soins, environ 250 personnes suivies chaque année.

C'est un public majoritairement en grande précarité, avec un mode de vie et un rapport à l'hygiène et la santé les rendant vulnérables aux risques infectieux.

LE TERRITOIRE CONCERNE

Particulièrement Nice et l'ouest du département (permanences du bus échanges de seringues sur Cannes, Antibes)

LES OBJECTIFS

Les objectifs généraux de nos actions recourent ceux du cahier des charges. Permettre aux populations les plus exposées et les plus isolées du système de soins de :

- Faciliter la connaissance de son statut sérologique
- Adapter des stratégies de prévention
- Mettre en œuvre une démarche de soins précoce pour les personnes ayant un résultat positif au TROD.
- Développer plus largement les connaissances des personnes sur les IST et les Hépatites et leur permettre d'accéder aux informations et moyen de réductions des Risques

Les salariés de l'équipe ont été formés aux TROD VIH, VHC du 5 au 7 novembre 2018 les 11,12 et 13 par la Fédération Addiction.

Si des formations complémentaires sont proposées par l'ARS nous nous engageons à orienter l'ensemble des salariés ayant été formé à réaliser les TROD.

La responsable de l'activité de dépistage, Muriel CHATEAU, Cheffe de Service du C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES, s'assure :

- Que les acteurs soient formés ;
- Que la mise en place de l'action respecte les exigences réglementaires ;
- Que l'assurance qualité est bien mise en œuvre ;
- Que l'ensemble des conditions nécessaires sont réunies pour un bon déroulement de chaque action.

9. PARTENARIAT, FORMATIONS, STAGIAIRES

9.1 LE PARTENARIAT

Le partenariat revêt différents aspects tant pour promouvoir notre action que pour connaître. Cette médiation facilite l'orientation et l'accès des usagers aux dispositifs sanitaires et sociaux. Comme cité précédemment, nous sommes en contacts réguliers avec les acteurs locaux des lieux où sont assurées les permanences. A quoi vient s'ajouter des distributions d'affiches et de plaquettes expliquant notre mission.

A NICE

- C.A.A.R.U.D. Iou Passagin
- Médecin du Monde ISN Santé et jeunes
- Hôpital l'Archet, Pasteur
- Ville de Nice
- MUTUALITE FRANCAISE
- EMPP (intervention tous les mardis matin au local de Nice)
- C.S.A.P.A. : Olivetto (intervention tous les vendredis matin au local du C.A.A.R.U.D.) (intervention du C.A.A.R.U.D. au C.S.A.P.A. tous les jeudis matin), Emergence, l'Anpaa,
- AIDES (intervention d'un travailleur social du C.A.A.R.U.D. IMPACTES dans le cadre du Chemsex)
- le SAMU SOCIAL
- COREVIH
- La PASS de Pasteur
- Métropole

A Cannes

- Centre Méthadone « ISOLA BELLA »
- Les pharmacies (10)
- Le CCAS (Accueil de jour)
- Équipe Mobile Psychiatrie Précarité (maraudes tous les lundis matin)
- Espace santé jeunes
- PASS Hôpital des Broussailles
- A.S.A.

A Grasse

- Le C.S.A.P.A. La Caravelle
- Les pharmacies (13)
- L'Atelier Santé Ville

A Antibes

- ALC RESO
- Le C.S.A.P.A.
- La Croix-Rouge
- ANPAA
- Pharmacies (8)
- Urgence Sociale (intervention 1 mercredi matin par mois)

9.2 LES FORMATIONS

L'équipe a participé aux formations suivantes :

Fonction	Intitulé	Nb de jours
1 Infirmière	TROD VIH / VHC	2
1 TS	Santé Mentale	1
1 Cheffe de service 1TS 1 secrétaire	Formation EO (Visio)	1
Equipe	Formation sur l'Accident d'exposition au sang (Visio)	1
1 cheffe de service 1 TS 1 infirmière	Prénoxad (Visio)	1
Équipe	RÉDUCTION DES RISQUES Tabac (Visio)	1
Équipe	Aller vers (Visio)	1

9.2 LES STAGIAIRES

Notre participation à la formation des stagiaires :

CENTRE DE FORMATION	OBJET DU STAGE	DUREE	GRATIFICATION
Stagiaire 1	Stage infirmier 3 ^{ème} année	Du 24/02 au 27/03	NON
Stagiaire 2	Stage éducatrice Spécialisée	Du 21/09 au 27/11	NON
Stagiaire 3	Stage infirmier 3 ^{ème} année	Du 01/09 au 02/10	NON

10. LES PERSPECTIVES C.A.A.R.U.D. OUEST 2020

10.1 GRASSE

- Poursuivre le partenariat avec l'équipe du C.S.A.P.A. ;
- Proposition de leur fournir un matériel adapté aux consommations des patients type Kit base avec une formation associée. Les ateliers et des sorties ont pu avoir lieu le premier trimestre en 2020 mais ont dû être suspendus depuis la crise sanitaire ;
- Prendre contact avec la maison d'arrêt de GRASSE afin de participer aux ateliers de préparation à la sortie ;
- Prendre contact avec le CCAS afin de proposer des permanences sur la Réduction Des Risques.

10.2 CANNES

- Poursuivre nos permanences ;
- Poursuivre les partenariats avec l'hôpital et le C.S.A.P.A. ;
- Travailler avec la Mairie à la possibilité d'obtenir un emplacement fixe pour le bus.

En ce qui concerne le programme d'échange de seringue sur l'ouest du département nous allons continuer à développer le partenariat avec les pharmacies.

Pour 2020, nous allons proposer une formation spécifique en direction des pharmaciens pour l'utilisation du matériel que nous leur fournissons.

11. LES PERSPECTIVES DU C.A.A.R.U.D. NICE 2021

Recrutement d'un usager pair

Dans le cadre du plan addiction de la MILDECA 2018/2022 (page59), qui énonce dans son objectif 6.4 « rénover les pratiques professionnelles » l'importance de développer la formation des pairs aidants et des patients experts et leur intégration dans les équipes d'addictologie.

Dans ce cadre, nous réfléchissons à recruter un travailleur pair après avoir suivi la formation sur le rétablissement au 2^{ème} semestre 2021

L'approche par les pairs s'inscrit dans une dynamique d'intervention fondée sur la ressemblance entre l'individu portant le rôle d'intervention et celui portant le rôle de bénéficiaire ».

LES PROJETS ABOUTIS EN 2020 :

Actions mises en place dans le cadre de la plateforme en addictologie

Ce projet qui associe le C.A.A.R.U.D. et le C.S.A.P.A. vise la mutualisation des compétences et des moyens.

L'ensemble des salariés est associé à ce projet qui s'articule autour de 3 axes :

- Interventions extérieures communes C.S.A.P.A./C.A.A.R.U.D.
- Permanences Réduction Des Risques du C.A.A.R.U.D. au C.S.A.P.A.
- Permanence d'un TS du C.S.A.P.A. au C.A.A.R.U.D.

Accueil Femmes

Ce projet fait suite au constat que peu de femmes viennent au C.A.A.R.U.D. lors des accueils collectifs alors que nous les rencontrons dans la rue lors de nos maraudes.

Les objectifs ont été élaborés en concertation avec les usagères, afin de leur permettre :

- Permettre de retrouver, de développer leur pouvoir d'agir par le montage de projets, l'organisation d'ateliers ;
- Demande explicite de la part des femmes d'un espace permettant une mise en sécurité par un espace protégé ;
- Besoin de pouvoir réduire les risques sexuels et de consommation ;
- Besoin de travailler l'estime de soi par une réflexion et des échanges sur leur image corporelle souvent dévalorisée.

Descriptif de l'action :

L'accueil a lieu tous les mercredis de 9h30 à 12h30 dans le local de Virgile Barel, animé par une éducatrice et une infirmière.

Nous proposons :

- Une mise à disposition de matériel stérile ;
- Des informations sur les infections sexuellement transmissibles ;
- Dépistage avec TROD ou buvard du VIH et VHC ;

- La possibilité d'échanger sur leurs pratiques à risques, sexuelles et ou de consommation ;
- La possibilité de prendre une douche et de laver son linge ;
- La possibilité de se poser, de discuter et de prendre un café ;
- Un accompagnement social ;
- Des ateliers spécifiques de Réduction Des Risques.

Accueillir la consommation d'alcool

Depuis février 2020 Le C.A.A.R.U.D. s'est engagé dans un projet novateur concernant la RÉDUCTION DES RISQUES Alcool. Pour cela l'ensemble des salariés a bénéficié d'une formation effectuée par l'association SANTE ! ce qui a permis d'élaborer le projet « accueillir la consommation d'alcool au C.A.A.R.U.D. ». Ce projet a été validé par notre Conseil d'Administration pour une expérimentation de 6 mois.

Durant l'année 2020 le projet s'est déroulé comme suit :

- 1- Lorsque la personne arrive, l'éducateur à l'accueil lui demande si son sac contient de l'alcool, si oui, nous lui proposons de nous le confier pour le mettre au frais et de nous solliciter lorsque le besoin de boire devient nécessaire. S'il ne souhaite pas nous laisser son alcool, il a la possibilité de le garder.
- 2- La personne exprime son besoin de boire, nous lui proposons un verre adapté (verre à vin, verre à bière) nous lui demandons de consommer assis et nous lui proposons de quoi se restaurer ainsi qu'un verre d'eau.
- 3- Cet accueil offre à l'utilisateur l'occasion de parler de ses consommations, de sa gestion des effets, de l'évaluation de ses besoins, des bénéfices qu'il en retire.

Nous avons constaté que les usagers arrivaient à l'accueil collectif beaucoup moins alcoolisés et arrivaient à différer leurs consommations à partir du moment où ils étaient en lien avec des personnes et dans un espace sécurisé.

Expérimentation de la RÉDUCTION DES RISQUES dans la rue

Ce projet s'inscrit dans un contexte d'évolution législatif et paradigmatique. D'une part, la loi 2016-41 de modernisation de notre système de santé étend le principe de réduction des risques et des dommages (R.D.R.D) au champ des substances psychoactives licites (donc alcool). D'autre part, il s'est développé dans le secteur de l'addictologie des réponses complémentaires aux stratégies de sevrage ou de substitution jusque-là exclusivement proposées. Enfin, il est particulièrement attendu des C.A.A.R.U.D. qu'ils développent des interventions « hors les murs » lorsqu'ils rencontrent des difficultés pour atteindre les objectifs et les publics. Pour le dire autrement, chaque C.A.A.R.U.D. doit s'adapter à son contexte d'implantation en termes d'infrastructures et de réalités propres à chaque ville.

L'équipe du C.A.A.R.U.D. a répondu et a été retenue sur l'appel à projet diffusé par l'ARS et concernant la mise en place de la RÉDUCTION DES RISQUES Alcool dans la rue.

Il s'agit d'un projet d'interventions « hors les murs » qui aura pour but d'étendre et de diversifier le champ d'actions en particulier en direction des usagers qui ne viennent pas dans les structures. Cela

concerne une grande partie de la population très précarisée de Nice et sans domicile fixe, population au sein de laquelle se concentrent des conduites addictives en lien avec l'alcool très importantes. Pour le dire autrement, ce projet a pour objectif de proposer un accompagnement RdRD alcool aux plus grands exclus, accompagnement spécifique qui représente plutôt un angle mort des prestations qui leur sont proposées de nos jours (hébergement d'urgence, hygiène et nourriture exclusivement).

Pour cette expérimentation le C.A.A.R.U.D. a été accompagné par l'Association Santé, L'A.D.R.A.P. et piloté par une chargée de Mission.

Cette expérimentation est composée de 4 phases :

- La phase d'exploration maraudes et accueil R.D.R.A. ;
- La phase ajustement et formation de l'équipe ;
- Le bilan de la phase exploratoire ;
- Au 31 mars 2021 l'évaluation et la pérennisation de l'action.

Le projet à 4 objectifs :

- Apporter une réponse à divers constats et besoins pour un public exclu du système de soin ;
- Adapter le fonctionnement du lieu au besoin spécifique des personnes consommatrices d'alcool ;
- Développer une démarche de RÉDUCTION DES RISQUES alcool pour lutter contre l'exclusion et améliorer l'inclusion de tous les usagers ;
- Création d'une maraude « passerelle » pour aller vers et adapter les conditions d'accueil du C.A.A.R.U.D. en intégrant une approche Réduction Des Risques Alcool.

Une synthèse de cette expérimentation a été élaborée reprenant la démarche Réduction Des Risques Alcool en partenariat avec l'association SANTE, la chargée de mission et l'équipe du C.A.A.R.U.D.

Approche spécifique de Réduction Des Risques et des Dommages liés à l'alcool auprès des personnes sans domicile fixe - (RDRD alcool et aller-vers)

Contexte du projet

Apporter une réponse à divers constats et besoins pour un public exclu du système de soins.

Le projet RDRA est né, d'une part, de la loi 2016-41 de modernisation de notre système de santé qui étend le principe de réduction des risques et des dommages (RDRD) au champ des substance psychoactives licites, donc alcool. Substances qui, historiquement n'était pas abordé en RDRD par les C.A.A.R.U.D. et donc les consommateurs d'alcool y étaient proscrits. D'autre part, le projet a également émané de l'équipe, dont l'accueil des polyconsommateurs lui posait question, notamment quant à la prise en compte de leurs consommations d'alcool. En conséquence, l'équipe a souhaité se professionnaliser davantage pour être mieux outillée face à ces questions de RDRA.

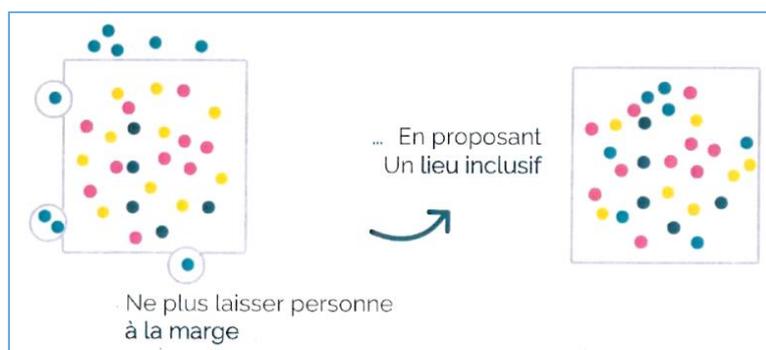
Une expérimentation pour adapter le fonctionnement du lieu aux besoins spécifiques des personnes consommatrices d'alcool.

Au début de l'expérimentation, l'équipe a émis des doutes quant à l'accueil d'un public exclusivement consommateur d'alcool, avec des craintes que ce nouveau public prenne la place de/« chasse » l'autre (usager de drogue). Mais finalement, à l'issue de ce projet, l'accueil des consommateurs d'alcool s'est révélé être une évidence pour garantir l'aspect inconditionnel, inné des CAARUD.

De plus, la création de l'accueil RDRA est venu répondre à un besoin spécifique lié au repérage d'un public précaire et démunie, totalement exclu de la société à cause de leurs consommations d'alcool.

Une démarche de Réduction des Risques Alcool pour lutter contre l'exclusion et améliorer l'inclusion des tous les usagers.

En effet, ce public est quotidiennement contraint de ne pas consommer sur les divers lieux sur lesquels il se rend, même si ces lieux ont vocation d'apporter des besoins de premières nécessités (distribution alimentaire, accueil de jour, hébergement d'urgence ...) aux plus précaires. Même si d'un premier abord, ces personnes semblent précaires, elles ne



peuvent bénéficier de la plupart de ces services, ne pouvant se contraindre aussi longtemps sans consommation.

Ainsi l'objectif du projet était de proposer un accueil collectif sécurisant pour tous les consommateurs, quel que soit le produit consommé, incluant les consommateurs d'alcool jusque-là exclus, par une levée de contraintes passant par une autorisation à consommer sur le lieu.

Création d'une maraude "passerelle" pour "allez-vers" et adapter les conditions d'accueil du CAARUD en intégrant une approche RdR Alcool

L'ouverture de l'accueil RDRA a permis d'offrir un lieu ressource inconditionnel, favorisant l'inclusion des consommateurs d'alcool, en leur permettant de consommer dans un espace sécurisant, convivial et avec une mise à disposition d'un panel de service facilitant leur quotidien et leur permettant de prendre soin d'eux et de leur santé (douche, machine à laver, petit-déjeuner, distribution de kit RDRA ...).

kit RDRA ...).



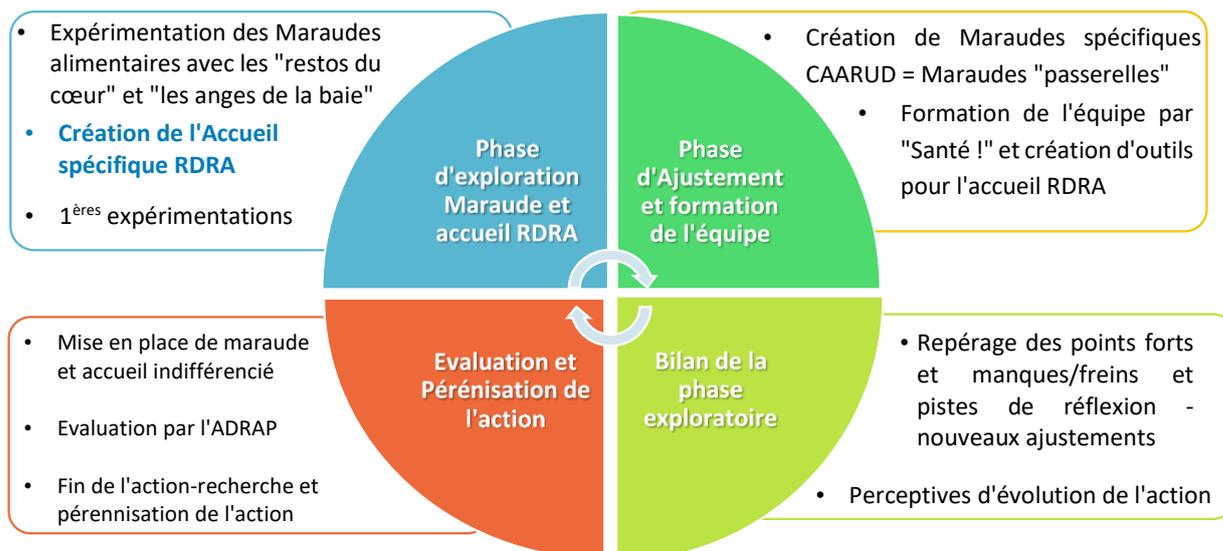
Signalétique présente au CAARUD

Kit RdR Alcool proposé lors des



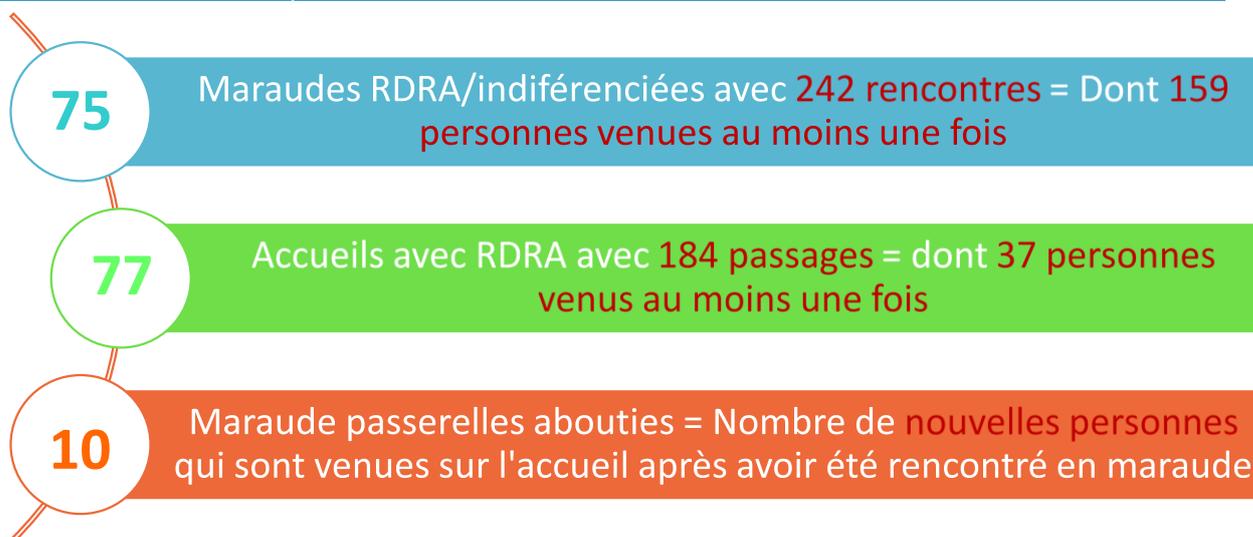
Pour garantir l'atteinte des objectifs, par le repérage, l'information et l'orientation du public cible vers le CAARUD, des maraudes propres au service ont été créées, appelées « Maraude passerelles ». L'objectif était d'aller-vers les sans-domicile-fixes et consommateurs d'alcool de Nice, pour créer un lien de confiance et leur présenter le « nouveau » CAARUD pour qu'ils puissent s'en saisir.

Les différentes phases de l'expérimentation



Le projet a eu lieu dans un contexte particulier de pandémie mondiale. Ainsi, l'expérimentation a connu des contraintes indépendantes de la volonté de l'équipe : 3 confinements totaux – 1 partiels (uniquement les weekends) ; Un couvre-feu ; et des restrictions (contraintes de nombre de personne au même endroit, gestes barrières, masques...). Contraintes qui ont impacté considérablement l'évolution du projet et sa mise en place. Malgré tout, l'équipe a su faire face et s'adapter.

Les chiffres de l'action pour de mars 2020 à mars 2021



Bilan de l'action-recherche

Pérennisation de l'Accueil RDR Alcool au sein du CAARUD et des Maraudes "passerelles" : Un fonctionnement en perpétuelle évolution

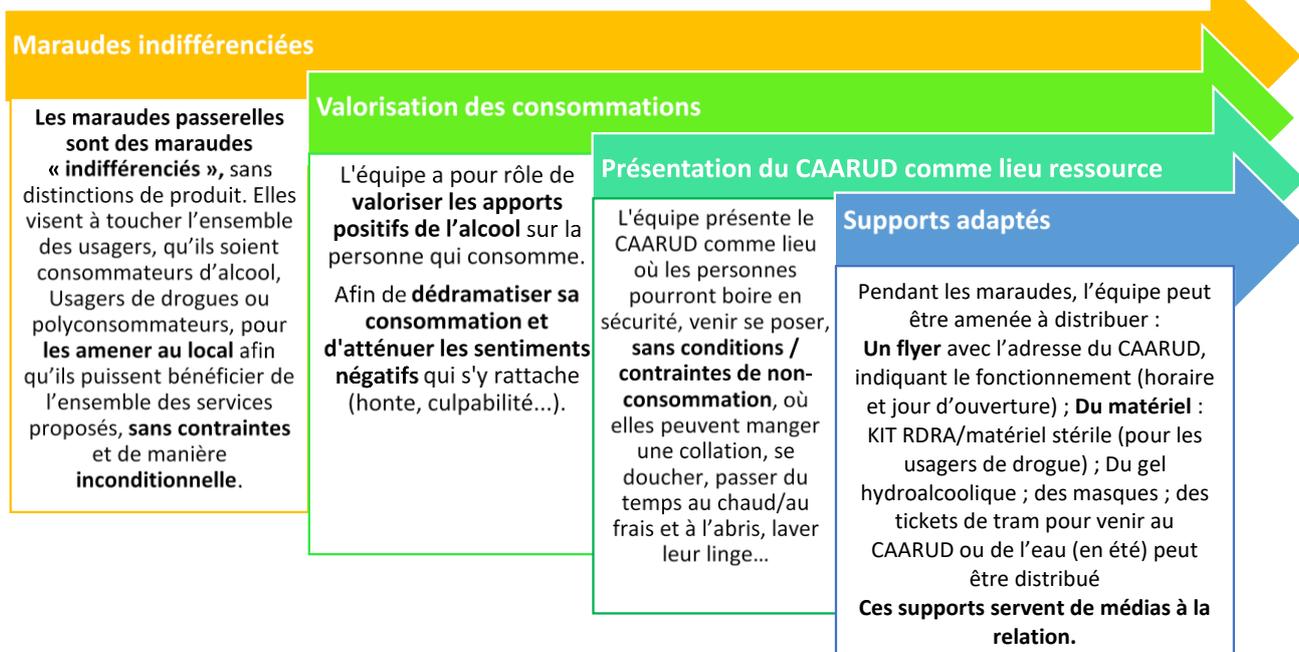
Pour les accueils collectifs, le CAARUD est ouvert les matinées des mardis, mercredis (jour réservé pour les femmes), jeudis et vendredis, avec un accueil « indifférencié » c'est-à-dire ouverts à tous les consommateurs quel que soit le produit consommé.

Pour les accueils individuels : Accueil indifférencié sur rendez-vous les lundis, mercredis, et jeudis, après-midi.

En effet, suite à l'expérimentation d'un accueil spécifique aux consommateurs d'alcool, il a été constaté que cela crée une contrainte supplémentaire et un frein à l'accueil « inconditionnel » propre au CAARUD. Le fait de séparer les usagers en deux groupes : Usagers de drogue/polyconsommateurs & Consommateurs d'alcool instaurait un clivage qui réduisait les créneaux d'accessibilités des deux publics. C'est pourquoi nous avons décidé de maintenir des maraudes et un accueil indifférencié qui se présente avec les modalités suivantes et un discours commun :



Les maraudes passerelles : Fonctionnement et discours commun



12 CONCLUSION GENERALE

L'année 2020 a été une année particulière pour le C.A.A.R.U.D. qui a dû s'adapter à la crise sanitaire tout en assurant la continuité du service rendu aux usagers.

Bien que les règles sanitaires nous aient obligé à arrêter les accueils collectifs, l'augmentation des maraudes a permis de garder le lien avec les usagers mais aussi la rencontre avec des personnes jusque- là « invisibles ».

Cette crise a permis aussi de développer et d'intensifier les relations avec les partenaires. Elle n'a pas freiné les projets que nous avons commencé : la Réduction Des Risques Alcool et le travail autour du développement de la plateforme en addictologie.

En 2021, nous continuerons le travail de construction de la plateforme et la pérennisation du projet Réduction Des Risques Alcool.

En 2021 nous travaillerons aussi à la réorganisation du C.A.A.R.U.D. de l'ouest du département pour plus d'aller vers et notamment le développement des actions vers le moyen pays.

C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES
REGLEMENT INTERIEUR

LE C.A.A.R.U.D. EST UN LIEU A VOCATION SANITAIRE ET SOCIALE.

LA LOI S'Y APPLIQUE DE LA MEME FACON QU'AILLEURS

CELA SIGNIFIE :



PAS DE TRAFIC NI DE CONSOMMATION DANS LE LIEU



PAS DE VIOLENCE PHYSIQUE OU VERBALE.



RESPECT DES PERSONNES QUI Y TRAVAILLENT



L'ACCUEIL Y EST ANONYME ET GRATUIT

NEANMOINS AFIN DE NE PAS METTRE EN PERIL CE LIEU ET SON PROJET NOUS VOUS DEMANDONS DE RESPECTER QUELQUES REGLES SUPPLEMENTAIRES :



TOUS LES CHIENS DOIVENT ETRE MUSELES



LE MATERIEL SE PREND EN SORTANT



TOUTE SORTIE EST DEFINITIVE



NE PAS RESTER A PROXIMITE DU LOCAL

REFUSER LA FATALITÉ DE L'EXCLUSION



FONDATION DE NICE

Patronage Saint-Pierre Actes

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



PRÉSIDENTE

60, rue Gioffredo • 06000 Nice

Tél. 04 93 13 90 67 • presidence@fondationdenice.org



SIÈGE SOCIAL

Casa-Vecchia • 8, avenue Urbain-Bosio • 06300 Nice

Tél. 04 97 08 82 30 • siege@fondationdenice.org

www.fondationdenice.org



EN PARTENARIAT ACTIF
POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

